

Sud-Gironde



Trois réunions publiques

Martine Faure n'organisera pas de cérémonie de vœux. Elle préfère tenir trois réunions publiques à Monségur, Langon et dans le Créonnais. PHOTO ARCHIVES P.L.

Balades et week-end au pays des grues cendrées

CAPTIEUX Les Montbron ont opté pour l'écotourisme sur leur exploitation familiale. Ils font découvrir la ferme avec des sorties en pleine nature

PIERRE LASCOURREGES

Ils avaient commencé par transformer le grenier en chambres d'hôtes. Ces aménagements ayant entraîné de gros travaux, le tourisme d'accueil allait progressivement devenir une activité complémentaire de l'exploitation familiale. Sophie et Rémi de Montbron, agriculteurs bio, sont aussi des hébergiers engagés dans une démarche d'écotourisme. Avec le Parc naturel régional et le Pays des Landes de Gascogne, des week-ends complets sont proposés pour observer les oiseaux de la lande. L'hivernage des grues cendrées occupe actuellement une situation privilégiée à proximité des lieux d'observation.

Sur les lieux d'observation

Dans une maison typique des Landes Girondines, il est possible de passer un week-end complet à la campagne, au Domaine de Londeix. Les propriétaires vous invitent à partager un repas à leur table, à partir des spécialités locales et des produits de la ferme.

Vous profiterez ensuite d'une sortie sur les zones de gagnages où viennent se nourrir les grues cendrées en suivant l'itinéraire de leur migration depuis le nord de l'Europe. Les visites sont commentées par un guide naturaliste de la Ligue de protection des oiseaux. Idéal



Sophie et Rémi de Montbron scrutent l'horizon sur la trace des grues cendrées. PHOTO P.L.

Des sorties en pratique

Les sorties d'observation des grues cendrées auront lieu les dimanches 25 janvier, 1^{er}, 8 et 15 février. Ces balades sont animées par des naturalistes de la Ligue de protection des oiseaux, du Parc naturel régional et du Conseil général. Moyens d'optique et guides d'information sont mis à disposition du public. Les réservations sont obligatoires : tél.

05 56 22 80 93. Tarifs adultes : 15 euros ; enfants de 6 à 14 ans : 12 euros. Durée : 4 heures, acheminement en bus. Départ à 14 heures de l'église de Captieux.

Le dimanche 8 février, l'observation des grues en matinée sur les champs autour de Captieux sera suivie d'un déjeuner local dans une auberge traditionnelle à Bourlèdeys et de l'observation du retour des grues aux dortoirs.

pour les amateurs d'oiseaux, mais également pour tous les curieux de la nature, seuls, en famille ou entre amis.

« Je n'imaginais pas de rester sans voir du monde à la maison », concède Sophie de Montbron qui s'occupe plus particulièrement de l'accueil, quand son mari et son

beau-frère se partagent les travaux agricoles. Entre la chasse à la palombe, les séjours gastronomiques, les sorties grues cendrées et les séjours affûtés, photos et nichoirs, la région montre ses plus beaux atouts en toute saison.

« Captieux n'est pas une destination touristique de premier plan,

mais on peut étaler un accueil à la propriété toute l'année ». Venant compléter les chambres d'hôtes, l'ancienne étable entièrement restaurée abrite désormais un gîte de caractère, avec une piscine. Un espace bien-être a été installé dans un ancien bâtiment d'élevage.

Gîte, spa et sauna

Un spa et un sauna sont mis à disposition du public pour des séjours de remise en forme. Dans tous les cas, tous les travaux ont été effectués avec des matériaux naturels allant de la construction bois à l'isolation à base de laine de mouton. Fermez les yeux. Vous êtes arrivés. Bienvenue au pays du bien vivre.

Renseignements et réservations :

Chez Sophie de Montbron, Domaine de Londeix, tél. 05 56 65 68 83 s.demontbron@wanadoo.fr

LE PLU ANNULÉ

BAZAS. Le tribunal administratif de Bordeaux vient de donner lecture le 8 janvier, d'une décision qui entraîne l'annulation d'une délibération du Conseil municipal de Bazas du 19 avril 2004. Délibération par laquelle les élus avaient approuvé la révision du plan local d'urbanisme.

Cette décision fait suite à un recours en annulation déposé par l'association Les amis de la Brèche. L'association engagée pour la sauvegarde du patrimoine de la ville avait soulevé certains points d'irrégularité dans la procédure. Elle fait surtout valoir une série d'arguments portant sur la préservation de cônes de vue sur la cathédrale.

FAITS DIVERS

LANDIRAS

Collision sur fond de verglas

Mercredi matin, vers 7 heures, une collision entre trois véhicules s'est produite sur le CD 116 dans l'agglomération de Landiras. Après avoir perdu le contrôle de son Opel, sur une plaque de verglas, Jean-Luc Porcher est descendu de sa voiture pour constater l'absence de dégât.

C'est alors que circulant sur le même axe, Jacques Gaillard a brusquement braqué sa Clio pour éviter la voiture immobilisée au milieu de la chaussée. Il n'a en revanche pu éviter un troisième véhicule qu'il a percuté violemment à l'avant. La conductrice de celui-ci, Emmanuelle Bernede, 26 ans de Landiras, ainsi que Jacques Gaillard, 31 ans, de Sauternes, ont été pris en charge par les pompiers de Cabanac et transportés au centre hospitalier de Langon.

HORAIRES DES MESSES

Saint-Macaire. Samedi à 18 heures.

Preignac. Dimanche à 9 h 15.

Castets-en-dorthe. Dimanche à 9 h 15.

Langon. Dimanche à 11 heures.

Verdelais. Dimanche à 11 heures.

Podensac. Samedi à 15 heures à la maison de retraite et dimanche à 9 h.

Landiras. Samedi à 18 heures.

Arbanats. Dimanche à 9 h 30.

Langolaran. Samedi à 11 heures et dimanche à 11 heures.

Paillet. Samedi à 17 h 30.

Targon. Samedi à 18 heures.

Monprimblanc. Dimanche à 9 h 30.

Tabanac. Dimanche à 9 h 30.

Cadillac. Dimanche à 11 heures et mardi 20 janvier à 11 heures à la chapelle de l'Hôpital.

La Réole. Dimanche à 11 heures.

Monségur. Dimanche à 11 heures, messe des familles.

Le Pays travaille malgré sa fin annoncée

RIVES DE GARONNE. Le comité syndical du Pays s'est réuni jeudi soir à Brouqueyran

Les membres du comité syndical du Pays des Rives de Garonne (1), qui se réunissent jeudi soir à Brouqueyran, travaillent comme si la fin de ce type de collectivités locales n'était pas annoncée. Alors que la commission Balladur planche sur une refonte des strates de la représentation publique, les Pays semblent condamnés. La ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie a même annoncé leur disparition pour la fin mars (lire « Sud-Ouest » d'hier). Cette échéance semble bien pré-

coce à Philippe Plagnol, président du Pays des Rives de Garonne, même s'il ne doute pas de l'évaporation future de cette structure. « Tout le monde s'y attend désormais. C'est l'échelon le plus récent et c'est celui dans lequel on ne lève pas d'impôts. Cela dit, elle rêve quand elle parle du mois de mars ».

« Un peu cavalier »

Philippe Plagnol regrette la méthode employée. « On nous a incités à nous mettre en Pays, on a fait travailler des élus et des non-élus, dans le cadre des conseils de développement et ils ont joué le jeu. C'est un peu cavalier aujourd'hui d'annoncer la disparition du Pays ».

D'autant, pour les Rives de Ga-

ronne, que certains projets majeurs sont en train de se mettre en place. Il s'agit notamment du contrat de Pays.

Un des gros morceaux de l'ordre du jour du comité syndical de jeudi reposait en effet sur la réalisation des fiches actions. Celles-ci portent par exemple sur l'emploi, les transports ou les innovations. Elles vont être envoyées, pour validation, au Conseil régional. Ce contrat de Pays, qui doit porter sur les années 2009, 2010 et 2011, illustre l'investissement des élus et des non-élus.

Des emplois à sauvegarder

Selon Philippe Plagnol, tout le travail réalisé devra survivre à la fin du Pays. « On veut notamment sauver-

garder nos emplois », précise le président. Les Rives de Garonne ont aujourd'hui une salariée. Un poste d'animateur économique doit être créé en cours d'année.

« Nous essaierons de conserver ces salariés dans le cadre des Communautés de communes », avance le président de la CdC du Pays de Langon. Il en ira sans doute de même pour certains dossiers structurants, même si on sait que la composition future de l'intercommunalité reste floue à ce jour.

Olivier Escots

(1) Le Pays des Rives de Garonne est composé par les Communautés de communes du Pays de Langon, d'Auros, de Podensac et des Coteaux macarilens.